OUTIL 13

CHECK-LIST POUR L’HYGIÈNE MENSTRUELLE DANS LES CONTEXTES HUMANITAIRES

**Gestion de l’Hygiène Menstruelle (GHM) en situation d’urgence**/FICR/Version Pilote

APERÇU

Cette check-list[[1]](#footnote-1) présente les grandes lignes d’actions permettant d’assurer une réponse GHM efficace et complète durant les crises d’urgence ou humanitaires. Utilisez-la comme un guide ou comme un outil de réflexion.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **✓** |
| 1 | Le personnel et les volontaires (hommes et femmes) ont été formés à la GHM, ils sont capables et se sentent à l’aise pour discuter de la GHM et pour identifier les actions pratiques destinées à améliorer la gestion de l’hygiène menstruelle pour les femmes et les jeunes filles. |  |
| 2 | Les femmes et les jeunes filles sont constamment consultées sur leurs besoins, les défis auxquels elles ont à faire face et les services/produits/appuis offerts ; les activités sont revues et adaptées en fonction des besoins. |  |
| 3 | Les actions de gestion de l’hygiène menstruelle sont bien coordonnées à la fois entre les secteurs (ex. Eau, Hygiène, Assainissement, Protection Genre et Inclusion et santé) et entre les acteurs (ex. CR/CR, ONU, gouvernement etc.). |  |
| 4 | Les femmes et les adolescentes ont accès et utilisent des produits sanitaires adaptés (sur la base de leurs préférences et du contexte). |  |
| 5 | Les kits de GHM ou les kits de dignité (qui contiennent des produits sanitaires) comprennent tous au minimum des produits liés à l’hygiène menstruelle – y compris les éléments permettant de laver, de sécher et de jeter et les produits sanitaires. |  |
| 6 | Des séances de formation sur l’utilisation, le soin et l’élimination des produits liés à l’hygiène menstruelle, ainsi que sur la promotion de l’hygiène liée à la santé sexuelle et reproductive sont assurées en même temps que la distribution de ces produits. |  |
| 7 | Les toilettes, les douches et les installations de gestion des déchets solides sont « adaptées aux besoins des femmes » et satisfont un minimum d’obligations (notamment des installations différentes en fonction du sexe et des parties accessibles aux personnes handicapées) de façon à ce que les femmes et les jeunes filles disposent d’installations indépendantes et sûres, qu’elles se sentiront à l’aise d’utiliser de jour comme de nuit pour gérer leurs règles. |  |
| 8 | Les toilettes, les douches et les installations de gestion des déchets solides sont régulièrement nettoyées et bien entretenues, et les personnes qui traitent les déchets menstruels portent des vêtements de protection adaptés. |  |
| 9 | Les écoles et les institutions (ex. cliniques de santé) dans les contextes d’urgence disposent d’eau, de sanitaires et d’installations d’hygiène appropriés et adaptés aux femmes afin d’aider les jeunes filles à gérer leurs règles. |  |
| 10 | Dans les contextes d’urgence, les enseignants ont été formés pour aider les jeunes filles à gérer leurs règles. |  |
| 11 | Lors des contextes d’urgence, des opportunités ont été créées pour aider les adolescents, filles et garçons, à acquérir des connaissances sur les règles. |  |

1. *Adapté du kit de formation de la Croix-Rouge australienne sur la GHM.* [↑](#footnote-ref-1)